

Option 2 (Sans hébergement) :

Le coût par participant est de **1.900.000 F CFA**.

Cette option est envisagée pour les participants qui ne logent pas à la résidence du CESAG. Elle donne droit aux prestations évoquées dans l'option 1, **sans l'hébergement et le petit déjeuner qui sont à la charge du participant.**

Quelle que soit l'option retenue, aucun remboursement ne sera procédé au profit du participant qui aurait renoncé à l'une ou l'autre des prestations prévues dans l'option choisie.

Mode de paiement des frais d'inscription.

Les frais d'inscription peuvent être payés :

- 1°) par **chèque de banque** tiré sur une banque sénégalaise ;
- 2°) par **travellers chèques** ;
- 3°) en **espèces**. Les paiements en espèces se font en francs CFA de la zone UEMOA ou en Euro ;
- 4°) par **virements bancaires** (banques commerciales). Il est recommandé que les virements soient effectués au moins 15 jours avant la tenue du séminaire, compte tenu de la lenteur de telles opérations. **Tous les frais de banques relatifs au virement ou transfert d'argent sont à la charge du bailleur.** Le CESAG pourrait demander au participant sur place de combler le montant déficitaire dû aux frais de banque. Ce montant se situe généralement entre 25.000F CFA et 35.000 F CFA.

Tout candidat inscrit, devra s'acquitter du montant total avant d'être déclaré définitivement inscrit.

- Les détenteurs de travellers chèques ou autres monnaies étrangères devront faire eux-mêmes le change sur place à Dakar et procéder au paiement dès leur arrivée, avant le début du séminaire.

Coordonnées bancaires du CESAG :

Banque : BCEAO
SWIFT de la Banque : BCAOSNDA
N° de Compte : 000000800101
Code Banque : SN000
Code Guichet : 01001
CLE RIB : 22
Chez : Agence Principale de la BCEAO à Dakar
Adresse : Boulevard du Général de Gaulle
BP 3159 Dakar, Sénégal
Tél. : (+221) 33 889 45 45 / Fax : (+221) 33 823 57 57

9. INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

- Toute candidature doit être adressée au CESAG en utilisant le formulaire de candidature ci-joint, de préférence par courrier rapide, fax ou e-mail.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à l'ISMS/CESAG, Boulevard du Général De Gaulle x Malick Sy
Tél. : (+221) 33 839 74 74 / (+221) 33 839 74 07
Fax : (+221) 33 821 32 15

Email :

aissatou.lo@cesag.sn
fatoumata.queye@cesag.sn

Les formulaires de candidature peuvent être téléchargés au niveau du site du CESAG :
[http:// www.cesag.sn](http://www.cesag.sn)

10. RAPPEL DES DATES ET DELAIS

La formation aura lieu au CESAG, Dakar, durant trois semaines, **du 05 au 23 novembre 2012.**

Les formulaires d'inscription doivent parvenir au CESAG au plus tard le lundi 15 octobre 2012.

Tout candidat pré inscrit devra effectuer **le paiement des frais d'inscription au plus tard le Samedi 20 octobre 2012.**



PLANIFICATION ET GESTION DE PROJETS IEC EN SANTE DE LA REPRODUCTION

Du 05 au 23 novembre 2012

CESAG, Dakar, SENEGAL

INSTITUTIONS PARTENAIRES



PLANIFICATION ET GESTION DE PROJETS IEC EN SANTE DE LA REPRODUCTION

Ce séminaire est organisé du **05 au 23 novembre 2012** par l'Institut Supérieur de Management de la Santé (ISMS) du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) à Dakar (Sénégal), leader régional reconnu en matière de gestion en général et de formations liées aux programmes de santé, en particulier.

1. OBJECTIF GENERAL

Le séminaire sur la « Planification et Gestion des Projets IEC en santé de la reproduction » vise à renforcer les compétences des participants dans la gestion des programmes et projets IEC en santé de la reproduction.

2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

A la fin du cours, les participants seront en mesure :

- d'intégrer le rôle de l'IEC dans la politique et le programme de santé de la reproduction ;
- d'élaborer, face à un problème d'IEC, des stratégies de communication participative ;
- de segmenter une cible pour déterminer le message, les supports et les canaux adéquats ;
- de mettre en œuvre des composantes et des critères d'un bon message ;
- de planifier un projet d'IEC;
- de gérer un projet d'IEC au cours de ses différentes étapes ;
- d'effectuer le suivi et l'évaluation d'un projet IEC.

3. CONTENU DU SEMINAIRE

- ☛ Module 1 : **Fondements de l'IEC: définitions, moyens, outils, différences et complémentarité.**
- ☛ Module 2 : **Domaines d'application en santé de la reproduction, approche genre dans la pratique de l'IEC.**
- ☛ Module 3 : **Analyse de la situation en IEC.**
- ☛ Module 4 : **Planification stratégique.**
- ☛ Module 5 : **Programme pays : plan annuel de travail.**
- ☛ Module 6 : **Planification opérationnelle d'un projet, budgétisation, MS project.**
- ☛ Module 7 : **Management d'une équipe de IEC.**
- ☛ Module 8 : **Suivi et évaluation de projets IEC : éléments pratiques.**

4. APPROCHE PEDAGOGIQUE

Le séminaire est basé sur une stratégie de formation qui encourage les échanges entre facilitateurs et participants : ce sont le brainstorming, les études de cas, les travaux de groupes en atelier. Un projet finalisé est présenté par chaque groupe. C'est une formation centrée sur la pratique pour une acquisition optimale de compétences.

5. ANIMATEURS

Les animateurs constituent une équipe pluridisciplinaire et sont tous qualifiés et sélectionnés sur la base de leurs compétences et expériences dans le domaine de la

7. GROUPES-CIBLES

La formation s'adresse aux professionnels des Ministères de la Santé, des Organisations Bénévoles Privées ou Organisations Non gouvernementales (OBP/ONG), des organismes bailleurs de fonds et des institutions de santé publique impliqués dans la planification et la gestion de projets IEC en santé de la reproduction.

L'idéal serait que chaque pays de la région envoie une équipe composée au moins d'un cadre, au niveau national, intermédiaire et local, responsable de la planification et/ou de la gestion de projets IEC en santé de la reproduction.

8. CONDITIONS FINANCIERES

Ce programme offre deux options :

Option 1 (Avec hébergement) :

Le coût par participant est de **2.200.000** FCFA. Ce montant couvre :

- les frais de formation ;
- les fournitures diverses ;
- l'accueil à l'aéroport ;
- l'hébergement à la résidence du CESAG pendant la durée de l'atelier dans la limite maximum des deux nuits qui précèdent l'ouverture du séminaire et des deux nuits qui suivent la clôture du séminaire ;
- le petit déjeuner ;
- le déjeuner ;
- les assurances et soins médicaux (seules les maladies contractées au cours du séminaire seront couvertes par l'assurance) ;
- le séminaire se déroulera en journée continue, du lundi au vendredi. Le CESAG offrira 2 pauses café et 1 déjeuner pendant les jours de formation ;

Le participant (ou son bailleur) prend en charge :

1°) les frais de voyage aller-retour ; 2°) les per diem pour la couverture de ses déplacements à Dakar et de ses repas pris en dehors de ceux offerts par le CESAG ; 3°) les divers extra, etc.